MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique
DLP-9-3-83123311

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A
(7) 862 20 30
Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3
3 Mars 1983 N° de série continue 248 Bulletin n° 4

Vous avez été nombreux à renouveler votre abonnement pour **1983** et nous vous en remercions. Si tel n'est pas votre cas et si vous souhaitez continuer à recevoir nos Bulletins HATEZ-VOUS de nous retourner le coupon de réabonnement accompagné du règlement.

ARBRES FRUITIERS

Cloque du pêcher - Le radoucissement de ces derniers jours a provoqué le redémarrage de la végétation.

En Drôme-Ardèche, les variétés les plus tardives atteindront prochainement le stade B.

En région lyonnaise, nord de la Vallée du Rhône (Isère, Loire), ce stade sensible est atteint sur les variétés les plus précoces.

Les pluies récentes ont lessivé le traitement conseillé dans notre Bulletin n° 3 pour les régions les plus précoces. Le temps actuel est favorable aux contaminations. Dans tous les cas nous conseillons d'effectuer ou de renouveler ce traitement fongicide, même dans les zones les plus tardives (Savoie).

Produits conseillés : Zirame, Thirame, Captafol, Ferbame (voir notre dernier bulletin).

Monilia sur abricotier - Du fait de la sensibilité de l'abricotier à cette maladie, nous recommandons un traitement dès le stade B-C (boutons à fleurs montrant le calice rouge). Le stade B est atteint actuellement en Vallée du Rhône, Région Lyonnaise). Ce traitement sera effectué à l'aide d'un produit cuprique en apportant 375 g Cu métal/hl.



Pour lutter contre le Monilia, certaines mesures prophylactiques ont une importance capitale : lors de la taille supprimez les rameaux atteints, les fruits momifiés et curetez les chancres.

Teigne des fleurs de cerisier - Ce ravageur peut provoquer de graves dégâts en dévorant étamines et pistils des boutons floraux lors du débourrement. Là où cet insecte a été identifié, il est encore possible d'effectuer un traitement d'hiver à base de colorants nitrés à la dose de 600 g/hl. Les Oléoparathions sont également efficaces en prédébourrement(stade B à C)

Gnomonia du cerisier - Dans les parcelles atteintes (feuilles enroulées restant fixées aux rameaux à l'automne), il est conseillé de réaliser un traitement cuprique au commencement du gonflement des bourgeons (500 g de Cuivre métal/hl).

Psylle - Savoie : le stade de 50 % de femelles prêtes à pondre est atteint. Comme conseillé pour les autres régions, on interviendra à l'aide de colorants nitrés à 600 g/hl, dès que les températures maximales dépasseront 7° C pendant la journée. Dans les autres régions, le traitement a déjà dû être réalisé en Janvier (Bulletin n° 1 et 2). Si tel n'a pas été le cas, une protection réalisée maintenant reste intéressante bien que son efficacité soit inférieure.

P 444

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

INFORMATIONS MARAICHERES

Notre Service a été informé que des cas de dépassement en résidus de produits de traitements ont été constatés sur salades (laitue, mâche), persil et carottes exportés actuellement de France en R.F.A., notamment pour les produits suivants :

	Teneur autorisée en mg/kg	Teneur rencontrée en mg/kg
Brome	50	80 à 500
Dithiocarbamates	2	3 à 6,3
Chlorfenvinphos	0,4	2

En conséquence, nous rappelons les conditions permettant d'éviter un dépassement des teneurs autorisées.

Laitue - Se référer à la dernière note intitulée "Lutte contre les maladies et ravageurs sur salades" qui vous a été adressée le 1er Juillet 1981 (Bulletin n° 199.)

Pour éviter un dépassement en résidus de Brome, les mesures préconisées sont parfois insuffisantes. Aussi, est-il prudent, après une désinfection de sol au Bromure de méthyle, d'attendre un an avant de planter des laitues.

Mâche - Traiter la semence avec du mancozèbe 5 à 10 g/kg.
- effectuer deux traitements avec du mancozèbe ou du zinèbe (16 à 20 g/are) entre la levée et le stade ou les cotylédons ont chacun 1 cm2
- compléter par un ou deux traitements au sulfate de cuivre neutralisé (25 g de cuivre métal/are), la dernière intervention devant avoir lieu lorsque la surface totale des feuilles atteint 6 cm2.

Persil - Contre la mouche de la carotte qui parasite le persil, il est conseillé d'effectuer un traitement au sol avant le semis pour éviter un dépassement en résidus.

En cours de végétation, ne traiter que sur persil très jeune ou aussitôt après une coupe et ceci en tenant compte des périodes de vol. Dans ce cas, la dose de Chlorfenvinphos à utiliser ne doit pas dépasser 500 g/ha.

Un traitement mixte pourra alors se justifier si l'alternaria est à craindre.

Carotte - Contre la mouche, les traitements de sol effectués au semis n'entraînent pas d'excès de résidus, ni les traitements effectués en pulvérisation en fonction des vols à condition que la dose de Chlorfenvinphos ne dépasse pas 500 g/ha.

Les risques de dépassement peuvent par contre provenir d'apports différés d'insecticides granulés en cours de végétation.

Le Service de la Protection des Végétaux sera présent au **SALON DE L'AGRICULTURE** qui se tiendra à PARIS,

Porte de Versailles, du **06 au 13 Mars 1983**

Section **MINISTERE DE L'AGRICULTURE** - Bât. 2.2, Allée K.
Stand Direction de la Qualité N° 333.

Une information vous sera présentée sur le thème :

"Le Service de la Protection des Végétaux et le développement agricole"

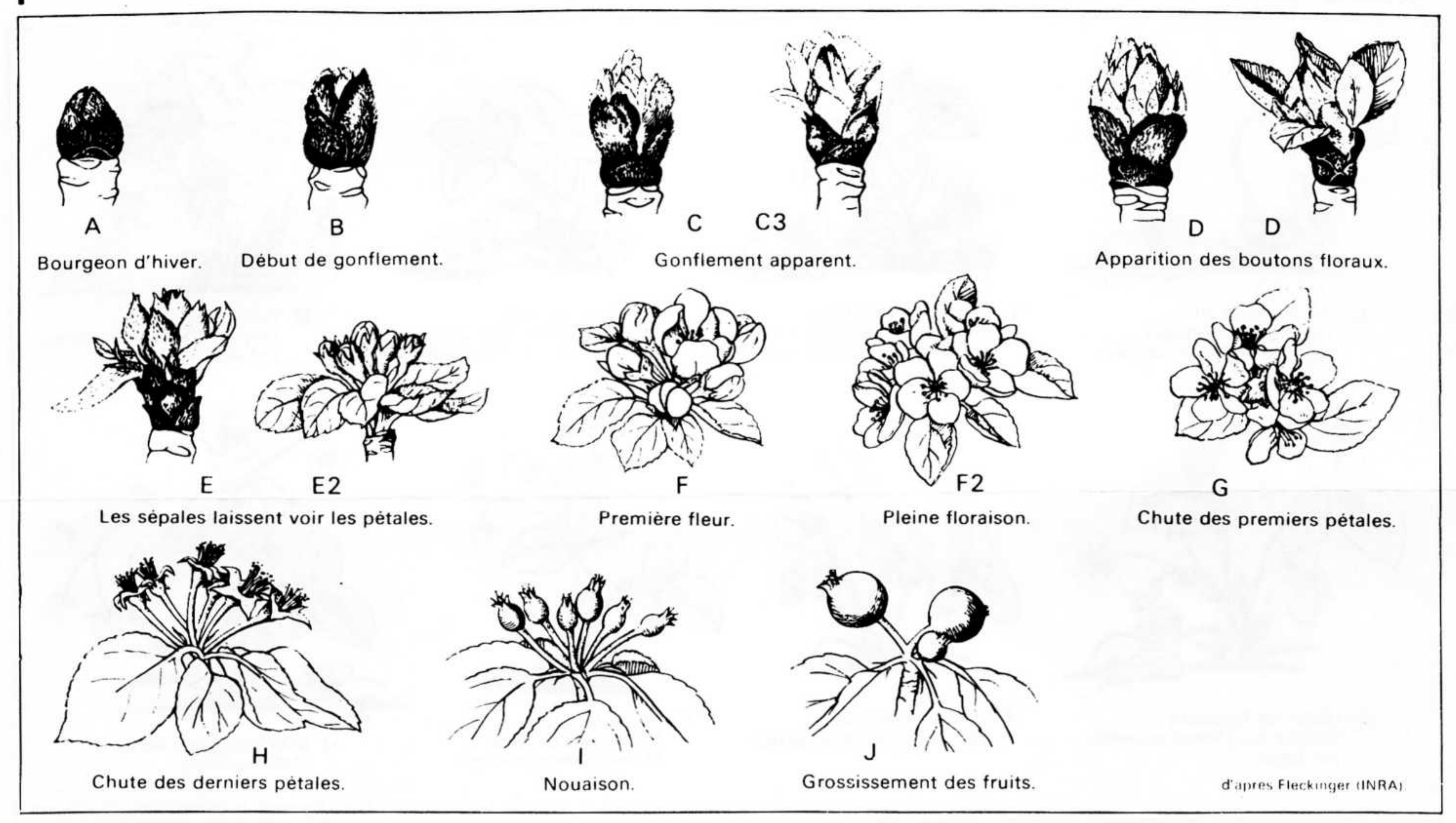
- **l'articulation de nos différentes missions :**

  Avertissements Agricoles, Expérimentation, Diagnostic en Laboratoires
  Contrôles Phytosanitaires

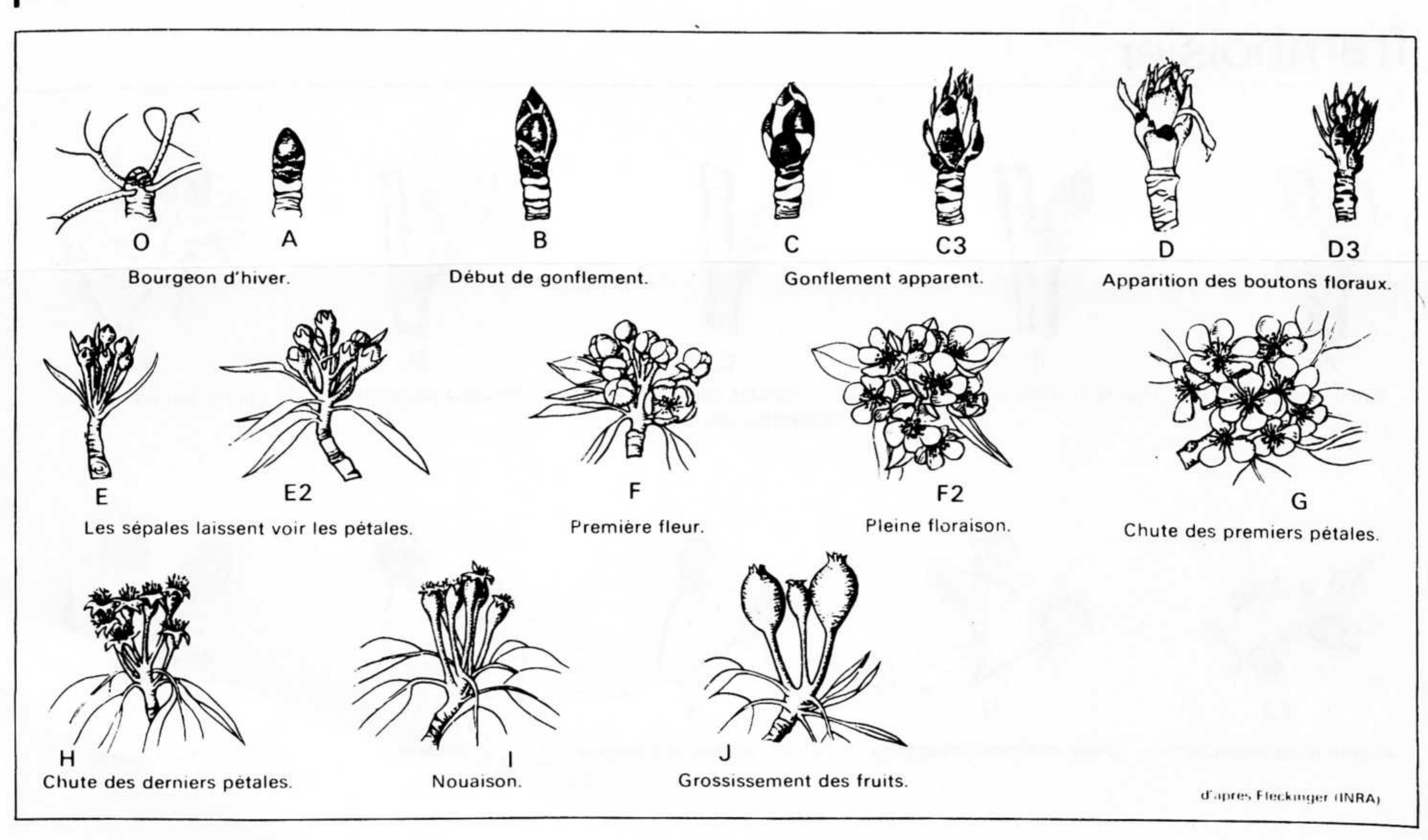
- **Pour une meilleure maîtrise des coûts de production dans la sécurité :**

  des moyens modernes et cohérents

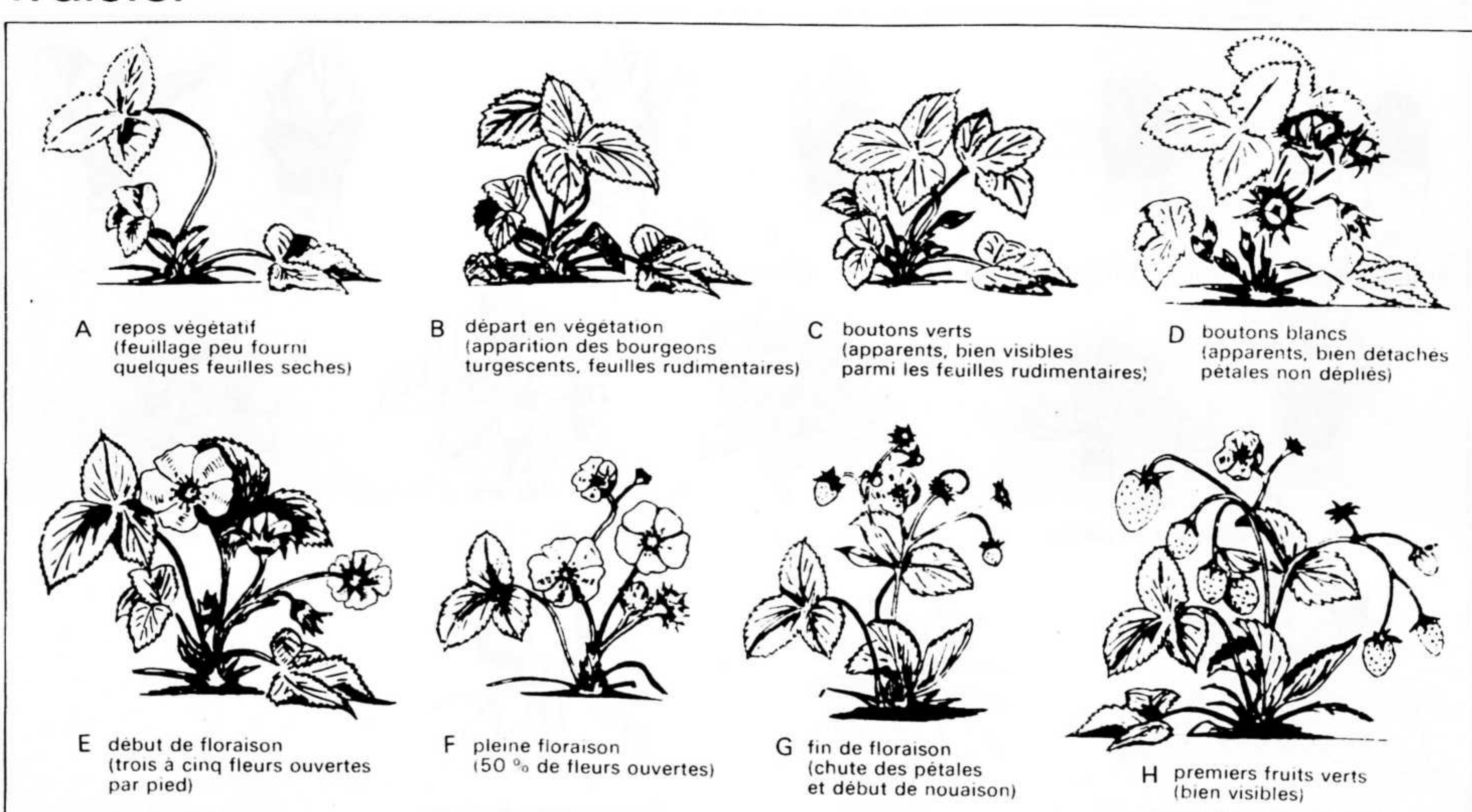
pommier



poirier



fraisier



framboisier

